



LILLE

nouvelle revue d'information et de documentation n° 28



DOSSIER HABITAT

lille

nouvelle revue
d'information et
de documentation

n° 28



3



12



15



19

sommaire

éditorial	1
dossier habitat	3
le Conservatoire national de région de Lille, pépinière d'artistes du Nord-Pas-de-Calais	12
le L.O.S.C. nouvelle formule	15
1979 sera l'année des mairies de quartier	18
l'office de tourisme de Lille a trois ans	19
concours « Lille et l'Europe »	22

LILLE-ACTUALITÉS

la première conférence municipale de l'emploi	23
festival de Lille : un succès fou, fou !	24
un festival international pour défendre le court-métrage	25
avec le 3 ^e âge, pendant les fêtes	26
Lille, sous la neige : un souvenir	28
les associations face aux pouvoirs	29
Lille, capitale du tir à l'arc	30
Lille-Kharkov/Kharkov-Lille. Une exposition du centre culturel suédois	31
le jumelage Lille/Saint-Louis-du-Sénégal : pour un nouvel ordre culturel et économique mondial	32

Lille, nouvelle revue d'information et de documentation : revue trimestrielle, numéro 28, 1979 ; abonnement : 4 numéros, 4 francs.

Directeur de la publication : Pierre MAUROY ; rédacteur en chef : Monique BOUCHEZ.

Administration-direction : Délégation Générale au Développement, Hôtel de ville, LILLE.

Réalisation : NORSOGEPRESS : 209, rue d'Arras, 59000 LILLE.

Imprimerie Crouan et Roques, Lille-Paris, dépôt légal 2267

éditorial



103/46



Studio Malaisy



Chaque année, le budget de la ville traduit les choix fondamentaux de la Municipalité. Chaque année aussi, le vote du budget suscite dans la population et les milieux économiques des interrogations et des inquiétudes.

En effet, l'acte fondamental d'une municipalité qui consiste, en toute responsabilité, à arrêter le budget d'une ville se traduit inéluctablement par la fixation du taux d'imposition.

Le conseil municipal réuni le 26 février a étudié et adopté le budget de la ville. Vous avez pu lire dans la presse le compte rendu des travaux de l'assemblée municipale et le programme que nous nous sommes assignés pour l'année 1979.

Je tiens à vous faire part de quelques réflexions fondamentales qui permettront de clarifier les idées et surtout de **situer les vraies responsabilités**.

Tout d'abord, quelques idées simples.

1. Les communes et leurs groupements (syndicats, communautés urbaines...) sont les **premiers investisseurs publics** : leurs dépenses d'équipement représentent **60 %** de l'ensemble des dépenses d'équipement public. Ce rôle d'investisseur public est assuré avec **une fiscalité qui ne représente que 9 % de l'ensemble de la fiscalité d'État**. Si vous ajoutez à cela le poids des dépenses de fonctionnement induites par les dépenses d'équipements – il faut bien faire fonctionner les équipements créés – vous mesurez l'importance des dépenses totales des collectivités locales.

2. D'autre part, il est essentiel de préciser sur **100 F de ressources des communes** :

- **32 F** proviennent des subventions d'État ;
- **22 F** proviennent des emprunts réalisés ;
- **46 F** proviennent de la fiscalité directe locale. Ces chiffres sont officiels, ils proviennent de la Direction générale des collectivités locales au ministère de l'Intérieur.

L'essentiel de l'effort d'équipement national repose en priorité sur les contribuables locaux. Comment, dans ces conditions, ces mêmes contribuables, **particuliers et entreprises**, ne manifesteraient-ils pas leur mécontentement ?

Ce mécontentement est d'autant plus vif qu'au sein même de cette **surimposition des contribuables locaux**, qui est le résultat d'une politique de **transfert de charges** existent de nombreuses injustices.

Ainsi, la taxe d'habitation dont vous connaissez le principe, **ne tient pas compte des revenus réels des contribuables** et sa base de calcul, la valeur locative, **pénalise les logements neufs** puisque les éléments de confort, pourtant indispensables sont taxés.

Si vous ajoutez à cela que le remplacement de la contribution mobilière, à partir de 1974, par la taxe d'habitation s'est traduit par une **augmentation généralisée des valeurs locatives**, donc de la taxe elle-même, vous comprendrez, avec nous, l'émoi légitime des contribuables.

La taxe professionnelle n'est pas, elle non plus, satisfaisante. Les véritables éléments évolutifs de l'activité d'une entreprise ne sont pas pris en considération, et la pénalisation des entreprises qui emploient de la main-d'œuvre n'est pas supportable, surtout dans la conjoncture actuelle.

Compte tenu de ces éléments, quelle est la situation dans la ville de Lille ?

Tout d'abord, je citerai une enquête récente réalisée par un hebdomadaire parisien qui comparait le taux d'imposition moyen par habitant au titre de la taxe d'habitation : il s'avère que sur les **15 plus grandes villes françaises classées par ordre décroissant d'imposition**, la ville de Lille est à la **13^e place** avec 188 F par habitant alors que la ville de Bordeaux, en tête du palmarès, demande en moyenne 418 F à ses contribuables.

Par ailleurs, si l'on regarde l'évolution de l'ensemble des impôts locaux pour la part revenant à la ville de Lille (taxe d'habitation, taxe professionnelle, taxes foncières) :

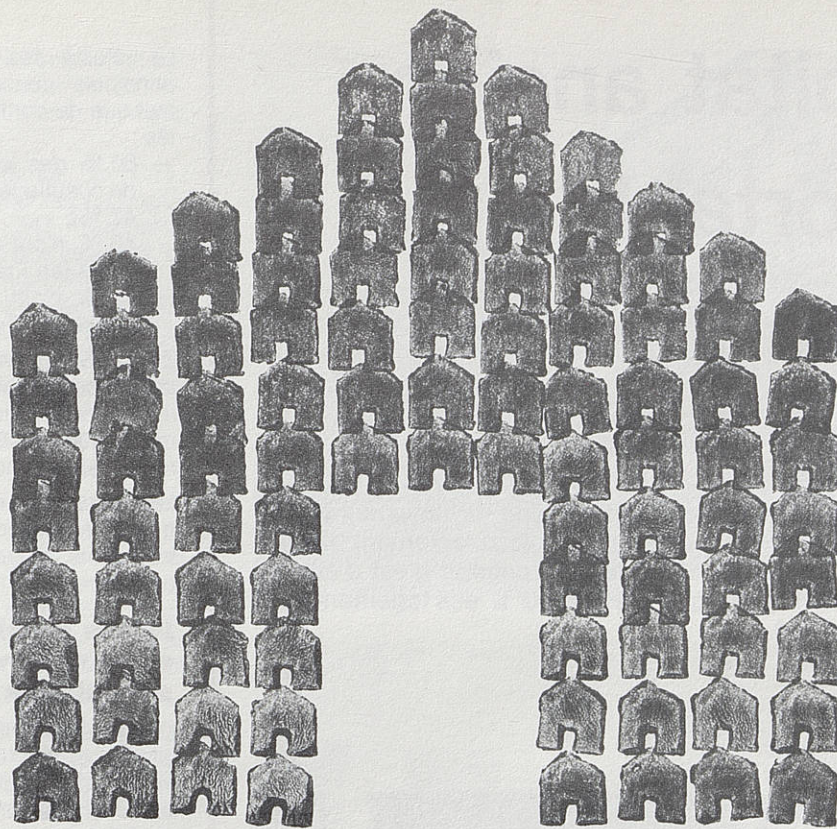
- de 1976 à 1977, l'augmentation a été de **22,7 %** ;
- de 1977 à 1978, l'augmentation a été de **16,7 %**,
- de 1978 à 1979, l'augmentation sera de **12,23 %**, sous réserve des disparités provenant de la révision des valeurs locatives.

Cet effort constant de **limitation du taux d'imposition** est d'autant plus louable qu'en cette période de crise économique, les grandes villes telles que Lille sont sans cesse sollicitées, ne serait-ce qu'au titre des dépenses sociales.

Certes, ce satisfecit ne saurait nous apporter un apaisement suffisant, car derrière les chiffres cités qui traduisent une moyenne, il y a de nombreuses disparités et donc de nombreuses injustices.

Et, à l'évidence, la réforme des collectivités locales devient chaque jour plus nécessaire. Elle est une revendication essentielle de vos élus.

Pierre MAUROY
Député-maire de Lille



pour bien loger les Lillois

La séance du Conseil municipal du 15 décembre dernier a été essentiellement consacrée à l'habitat. Pierre Dassonville, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, était chargé de présenter un rapport concernant l'état actuel de l'habitat à Lille, les projets élaborés par l'équipe municipale, et la nécessité d'associer étroitement les habitants à la définition et à la gestion de leur cadre de vie.

Nous vous présentons ici les éléments essentiels de ce rapport, en souhaitant que chaque Lillois aura à cœur d'apporter sa contribution au large débat qu'ouvre ainsi la Municipalité.

- 🏠 tenir compte d'un habitat ancien, inconfortable et inadapté ;
- 🏠 mener une politique foncière hardie ;
- 🏠 construire des logements au cœur de Lille, en concertation avec les habitants ;

un habitat ancien, inconfortable et inadapté

Lille est très fortement marquée, dans son urbanisme, par la révolution industrielle du XIX^e siècle : habitat directement lié aux usines, logements vétustes et dégradés. Ce constat n'est d'ailleurs pas surprenant, quand on sait que près de 50 % des logements ont été construits avant 1914...



La vétusté des logements a pour principale conséquence le grave manque de confort et de commodités :

- 60 % des logements n'ont pas de chauffage central (en France : 47 %),
- 40 % n'ont pas de W. C. intérieurs (en France : 26 %),
- 47 % n'ont ni douche ni baignoire (en France : 26 %).

Et pourtant, la situation s'est un peu améliorée au cours des dix dernières années, mais reste particulièrement défavorisée par rapport au reste de la France.

Les statistiques révèlent d'autre part que la majorité des logements sont trop petits, et qu'un logement sur 4 est surpeuplé.

loyers de plus en plus élevés ; spéculation foncière

Les loyers sont de plus en plus élevés, et trop de familles rencontrent des difficultés à les payer – sans compter une taxe d'habitation qui frappe d'une manière totalement injuste.

Les artisans et les petits commerçants, qui étaient installés dans les immeubles anciens, peuvent rarement prétendre aux locaux neufs : ils ferment boutique, ou vont s'installer ailleurs.

Tous sont victimes d'une spéculation foncière considérable, que la loi n'a aucun moyen de freiner. La ségrégation sociale pousse les ménages à revenus modestes hors des centres-villes ; les quartiers périphériques deviennent des concentrations humaines sans vie, sans air, sans espace...

un effort municipal énergique, malgré un environnement défavorable

Entre 1971 et 1976, la ville a mené une politique foncière très active, qui lui a permis d'acquérir plus de 25 hectares de terrains. Cette politique a permis la construction de 1 000 logements sociaux par an, depuis 1973. Lille se place parmi les premières villes de France, quant au rythme de construction de H.L.M. Mais cette activité intense s'est accompagnée d'un effort permanent de qualité pour les lieux d'implantation et l'isolation thermique et phonique.

14 000 logements, situés à moins de 3 kilomètres de la Grand-Place, ont ainsi pu être réalisés par la ville et la communauté urbaine. Le meil-

leur exemple d'implantation centrale est d'ailleurs la réalisation de 160 logements sociaux, dans le futur « Nouveau Siècle ».

Dans le même temps, le C.I.L. (Centre Interprofessionnel du Logement) a construit 347 logements (dont la tour de la place Jacquart, et l'opération « Magenta-Fombelle » à Wazemmes), et d'autres promoteurs, dont la S.C.I.C. ont enrichi le parc immobilier lillois de 4 276 logements et 168 studios depuis 1971.

réhabiliter logements et immeubles anciens

Quand il est apparu, dès le V^e plan, que le rythme de construction des logements nouveaux ne permettrait pas de résorber l'habitat ancien, la ville a accepté en 1967, deux opérations expérimentales de réhabilitation, dans les îlots Catinat et Montaigne (427 logements).

En 1971, la Communauté Urbaine suivait l'exemple, et programmat la réhabilitation de l'îlot Condé, dans le quartier de Moulins, et l'îlot Francisco-Ferrer, dans le quartier de Fives (505 logements au total).

Cette politique, vu le succès des opérations menées, sera poursuivie. Déjà d'autres secteurs ont été étudiés : le secteur « Montebello », entre le Boulevard Montebello et la rue Van-Hende ; l'îlot situé entre les rues de Buffon et de Wattignies, à Moulins.

Opération originale s'il en est, la réhabilitation de l'usine Le Blan sera possible grâce à la politique municipale de réserve foncière. L'usine, acquise par la Ville, va être transformée, et offrira en rez-de-chaussée une zone d'emplois et des logements aux étages supérieurs, tandis que des équipements publics seront aménagés.

réhabiliter les H.L.M.

Réhabiliter les H.L.M. construites dans les années 60 peut apparaître aujourd'hui comme une nécessité évidente. Mais en 1974, lorsque l'idée de réhabiliter le groupe « Belfort » a été lancée, aucun moyen de financement n'existait. Il aura fallu des subventions de plusieurs ministères pour mener à bien la réhabilitation et mettre en place les équipements réclamés depuis longtemps par la population.

La seconde opération, engagée par le C.I.L. sur la résidence Sud, ne bénéficie pas des mêmes financements, et les délais de mise au point ont été plus longs. Les travaux sont en cours, et devraient aboutir dans un an.



A Belfort, un effort remarquable a été fait pour la rénovation de l'habitat.



résorber l'habitat insalubre

En 1850, Victor Derode écrivait, à propos des courées : « **nous n'avons rien à en dire, si ce n'est le vœu de les voir bientôt supprimées** ».

En 1969, le ministère de l'Équipement acceptait d'assimiler, les 596 courées lilloises – dans lesquelles vivaient 17 000 personnes... – aux « bidonvilles ».

Pour assurer à la population les meilleures garanties, en matière d'expropriation, la Municipalité ne s'est jamais déssaisie de ses prérogatives, et les enquêtes ont été effectuées exclusivement par des inspecteurs municipaux de salubrité.

Dans le même but, la Communauté Urbaine a accepté de déléguer ses compétences, afin que la ville puisse effectuer le choix des opérations.

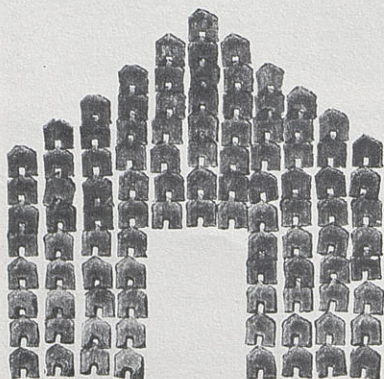
L'O.R.S.U.C.O.M.N. – Organisation pour la suppression des courées de la Métropole Nord – Créée en 1969,

assure désormais les acquisitions amiables et répartit les indemnités de déménagement et de réinstallation accordées aux personnes touchées par les opérations. Mais l'O.R.S.U.C.O.M.N. n'a pas le pouvoir d'exproprier, et lorsque les négociations amiables échouent, la ville doit intervenir. La complication des procédures entraîne un ralentissement considérable des opérations.

crise économique et chute de la construction neuve

La crise de 1973 et la chute du taux de croissance économique ont modifié profondément les données de la politique de l'habitat. En quelques années, lois et règlements ont subi un bouleversement dont on mesure encore mal les répercussions.

Les nouvelles orientations tendent à bannir le gigantisme, la « construction industrielle » responsable des « tours et des barres »... Par contre,



la réhabilitation est désormais prônée comme la panacée !

Derrière ses intentions affichées de privilégier la qualité sur la quantité, l'État dissimule son désengagement et sa volonté de livrer le logement et l'habitat au seul profit d'un libéralisme effréné.

Cela se traduit par une baisse importante de la construction de logements sociaux, par la hausse des taux d'intérêt, par la quasi-suppression de l'aide à la pierre au profit d'une aide à la personne, insuffisante, mal adaptée et inégalitaire. D'autre part, les crédits de construction de logements locatifs fortement diminués les années précédentes, sont à nouveau amputés de 27 %...

Cette baisse d'activité se traduira, d'ici 1983, par **une perte de 250 000 emplois**, dont les répercussions seront très graves dans notre région, où les besoins en logements sont très pressants.

La crise économique et les réformes gouvernementales en matière de logement mettent les familles modestes dans des situations parfois dramatiques, si les saisies et les expulsions n'ont pas trop augmenté ces dernières années, on constate un accroissement des retards de paiement. Les familles modestes, pour éviter expulsion ou saisie, sont soumises à des privations intolérables...



pour une meilleure qualité de la ville

Face à cette situation, la municipalité lilloise et l'Office Public d'H.L.M. se sont fixés une ligne de conduite tournant le dos à la facilité et au « laisser-faire ».

La politique municipale se caractérise donc par une volonté de maîtriser le problème du logement, pour :

- développer le logement social en centre-ville,
- assurer le contrôle du sol et de l'ouvrage,
- équiper les quartiers, et développer la « qualité de la ville »,
- favoriser l'animation culturelle des quartiers,
- tout mettre en œuvre pour maintenir l'emploi secondaire en ville, et développer les activités tertiaires,
- donner la priorité aux transports en commun, et faciliter le

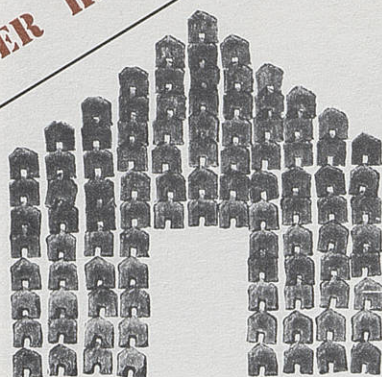
stationnement en cherchant à diminuer les temps de déplacement « domicile-lieu de travail ».

Pour atteindre ces objectifs, l'effort actuel doit s'intensifier, et s'inscrire dans le cadre plus large de l'aménagement urbain et de l'amélioration du cadre de vie des lillois.

Déjà l'établissement public d'H.L.M. s'est lancé dans la réhabilitation des H.L.M. anciennes, aux résidences Sud, Marcel-Bertrand et Parc des expositions.

Très rapidement, le Conseil municipal de Lille se saisira d'un plan d'Action Foncière, axé sur la reconquête des « friches industrielles » et l'aménagement des abords de la ville, plan qui sera présenté à l'Établissement Public Régional.

D'autres collectivités sont également parties prenantes :



➤ le Conseil général du Nord, qui accorde des prêts aux organismes H.L.M. Étant donné la situation sociale actuellement dramatique, il sera proposé au Conseil général d'envisager une aide complémentaire au loyer pour les familles en difficultés.

➤ la Communauté urbaine de Lille, qui a depuis quelques mois engagé une réflexion profonde et précise sur les nouveaux mécanismes à mettre en place. La Ville de Lille fera des propositions qui seront reprises sous forme de vœux auprès de la C.U.D.L.

La création, en 1976, du Fonds d'Aménagement Urbain (F.A.U.) offre aux collectivités locales un instrument supplémentaire d'« assistance » et de garantie dans les opérations entreprises par une municipalité.

En effet, le F.A.U. a pour tâche de soutenir les opérations d'urbanisme en garantissant leur assise financière, et en finançant les études préalables et les études de réalisation.

La Communauté urbaine assure la liaison entre cet organisme et les villes. Pour l'année 1978, la ville de

Lille a ainsi demandé à la C.U.D.L. que soient présentés au F.A.U. des dossiers d'études pour les îlots Gambetta-Sarrauzins, et Bailleul-Vandyck. Pour 1979, la C.U.D.L. et le F.A.U. seront saisis des dossiers d'études pré-opérationnelles pour :

- Masséna-Ratisbonne (terrains et immeubles appartenant au C.H.R.)
- Sarrazins-léna
- Croix du Nord
- Moulins-Lille.

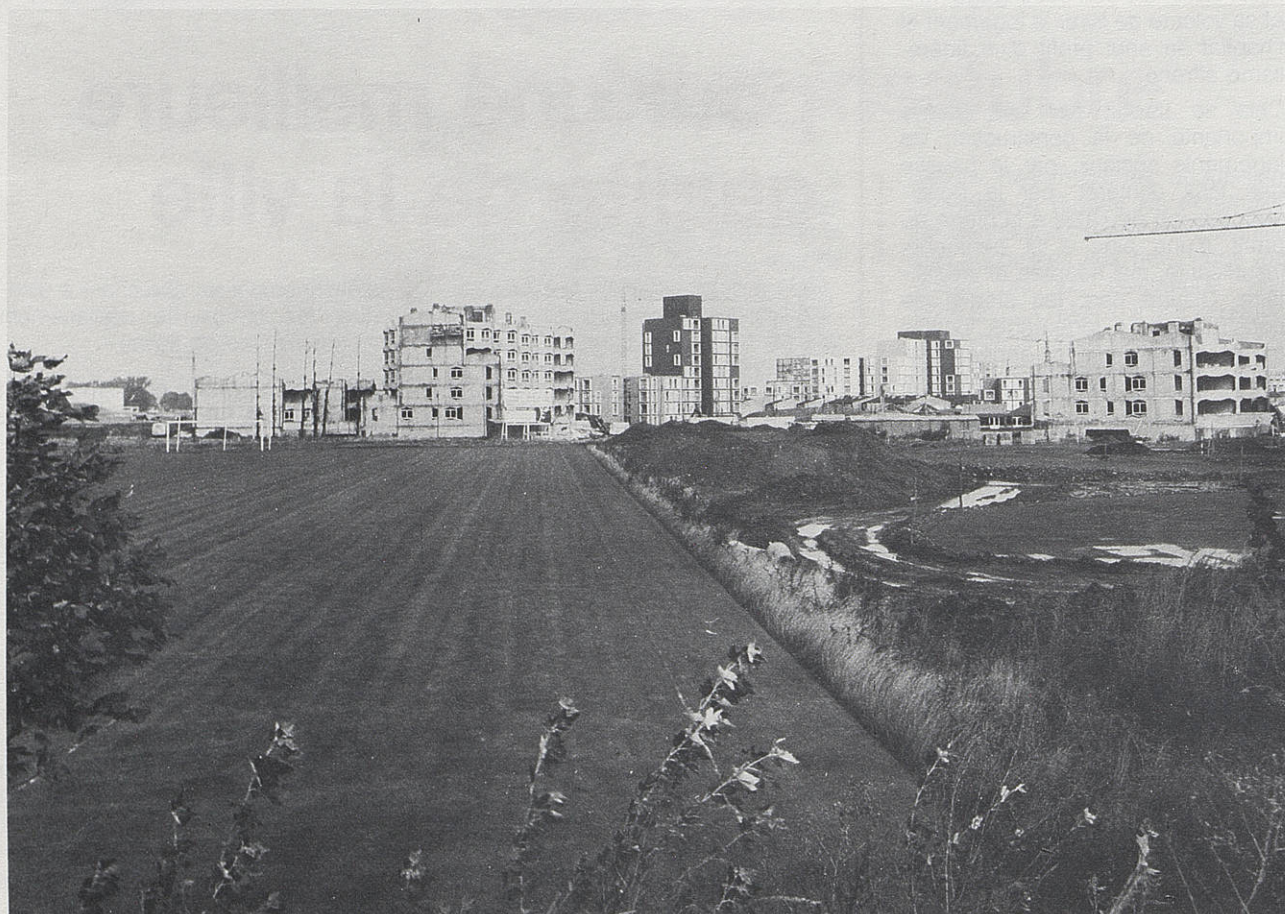
La Communauté urbaine de Lille intervient à de multiples niveaux, dès qu'il s'agit de politique du logement. C'est le cas notamment :

➤ pour les C.I.L., qui devront passer une convention avec la C.U.D.L. afin de pouvoir bénéficier des subventions d'État et construire en centre-ville,

➤ le soutien des logements à caractère social (pour les personnes âgées notamment),

➤ la réhabilitation des H.L.M. anciennes,

➤ les problèmes de gestion du patrimoine immobilier.



un grand programme de petits travaux

Joignant ses efforts à ceux de la Communauté urbaine, la ville de Lille assure les équipements d'accompagnements sociaux, sportifs, culturels, des grandes opérations urbaines.

Dans l'avenir, la construction de logements se fera par petites unités. Les équipements devront donc être à la dimension de l'habitat, et consisteront eux aussi en de petites unités : la ville devra se doter **d'un grand programme de petits travaux.**

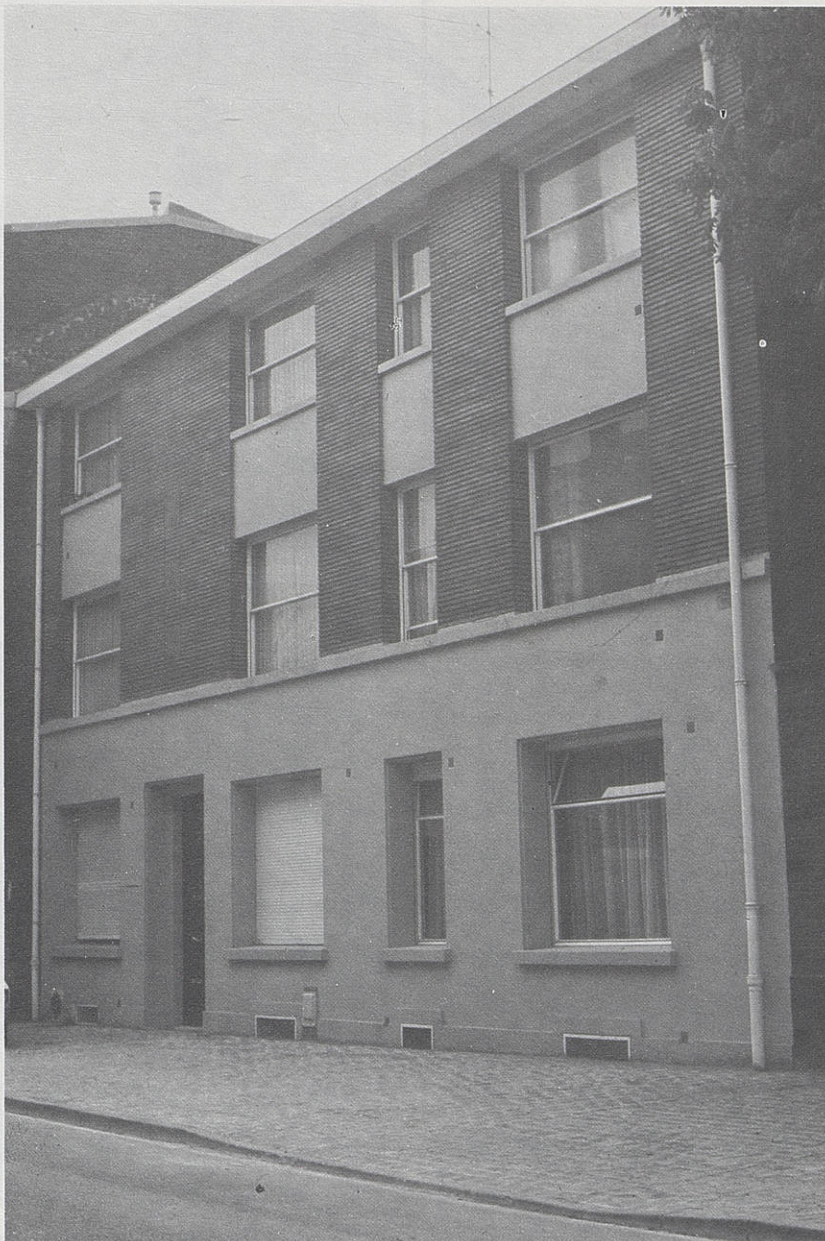
— Pour ce qui concerne la réhabilitation des H.L.M., la ville a pris à sa charge l'éclairage public, la remise en état des espaces verts, et les équipements sociaux et d'animation.

— Parallèlement à la réhabilitation des H.L.M., les actions d'animation engagées par le G.E.D.A.L. seront poursuivies, d'autant plus que, dans certains cas, cette animation est indispensable pour le sauvetage d'un immeuble.

— La suppression des courées a incité la ville à apporter une aide complémentaire par personne relogée, afin d'atténuer la brutalité d'un changement de situation locative. Cette aide devrait être élargie à tous les relogements décidés par la collectivité.

— Enfin, le Conseil municipal a décidé la mise en place d'une commission des loyers, dont la tâche sera d'aider les familles touchées par des mesures d'expulsions ou de saisies.

Cette commission assumera une fonction de médiateur et de coordinateur, et disposera d'un fonds d'intervention afin de résoudre rapidement certains problèmes douloureux...



« Un grand programme de petits travaux » : de petits immeubles rénovés ou construits par les offices H.L.M.

L'information, et la participation des habitants à la gestion de leur cadre de vie

La ville de Lille demandera à être habilitée pour l'instruction et la délivrance des permis de construire. Cela permettra une plus grande rapidité et un meilleur service de l'usager, et marquera notre volonté d'une indépendance communale plus grande. Dès que ces nouvelles procédures seront mises en place, les Lillois souhaitant déposer un permis de construire pourront trouver au sein de l'Hôtel de Ville, un service spécialisé de conseils et d'instruction rapide des dossiers, pour les petites opérations.

Les habitants ont d'ores et déjà une structure d'information et de participation : les Conseils de quartier. C'est à travers eux que doit passer dans le quartier certaines informations sur la politique municipale, mais c'est aussi par eux que doivent remonter les propositions, les souhaits, les idées concernant l'habitat, l'urbanisme et le cadre de vie. Un travail très fructueux a d'ailleurs été engagé dans les quartiers de Lille-Sud et Bois-Blancs.

Lorsque le Conseil de quartier n'existe pas encore, le dialogue se fait avec les comités de quartier (Belfort, Moulins, Wazemmes), les commissions spécialisées de quartier (Vieux-Lille, Moulins), ou encore au travers des groupements spontanés d'habitants, comme ceux du secteur Alma-Jacquet animés par la C.S.C.V., ceux de Gambetta-Sarra-zins animés par l'A.R.I.M. C'est le cas notamment de l'îlot Alma-Jacquet promis à une démolition complète mais dont le programme a été revu fondamentalement avec les habitants ; c'est le cas de l'îlot Buffon-Massillon où le Comité de quartier vient de prendre l'initiative de la restructuration de l'îlot ; c'est le cas de Bailleul-Van-Dyck.

Une telle concertation est indispensable sous réserve pourtant que les représentants des habitants ne tombent pas dans la démagogie et la revendication négative, sans propositions concrètes.

La participation des habitants à la gestion de leur ensemble d'habitations est l'une des plus grandes originalités du logement à Lille. Des comités d'habitants ont été élus à Belfort et à la Croisette, d'autres seront mis en place au printemps 1979.



Au cours d'une importante réunion de concertation, Pierre MAUROY, député-maire de Lille, et ses adjoints, répondent aux interrogations – et aux inquiétudes éventuelles – des habitants.

conclusion

D'ores et déjà, des propositions concrètes ont été faites, ou sont en cours d'élaboration :

➤ **à Lille-Sud**, un programme cohérent d'équipements et de logements a été examiné dans sa réunion du 9 décembre et fera l'objet d'un examen complet et d'une sorte de contrat entre la ville et le quartier pour les années futures.

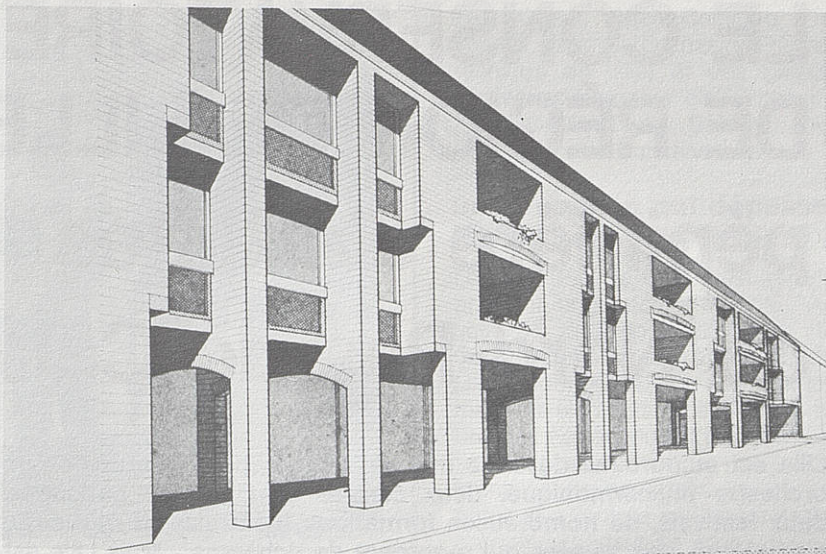
➤ **aux Bois-Blancs**, les équipements sont réalisés il faut les terminer, les gérer. Là encore le Conseil de quartier a joué et jouera un rôle de propositions très important. Il en est de même du Comité de quartier de Moulines et de la Commission d'Urbanisme, qui se préoccupent de la réhabilitation de Buffon-Massillon, de l'avenir de la rue d'Arras et des équipements de l'usine Le Blan.

➤ **dans le Vieux-Lille**, les projets existent sur l'îlot Croix-du-Nord-Jean-Jacques-Rousseau, sur la halle aux sucres, des chantiers de logements sociaux vont démarrer sur les Célestines et rue du Pont-Neuf.

➤ **sur Fives**, avec l'opération Alma-Jacquet, le Conseil municipal sera prochainement saisi du problème de la Dalle, de l'aménagement de la place Madeleine-Caulier et du problème posé par la rénovation et la réhabilitation du centre de Fives.

Enfin, dans Wazemmes, des décisions sont déjà intervenues (suppression de la Z.A.D., lancement d'une opération de maisons urbaines, construction sur Fombelle-Bailleul. D'autres projets sont en préparation et seront discutés avec les responsables du quartier.

Le débat est ouvert, qu'il soit le plus large, le plus fécond possible dans le seul intérêt de tous les Lillois.



En projet, de nouveaux logements pour remplacer l'habitat insalubre.



LE CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION DE LILLE, pépinière d'artistes du Nord-Pas-de-Calais

Lille est aujourd'hui devenue une véritable capitale culturelle : un orchestre philharmonique, deux centres dramatiques nationaux, deux festivals, de nombreuses formations théâtrales et musicales d'amateurs, des musées qui regorgent de richesses... Mais Lille est aussi le siège d'un Conservatoire national de Région, de musique, d'art dramatique et de danse classique, véritable pépinière d'artistes formés et élevés par des jardiniers de grand talent...



Maître Robert Lannoy.

34 disciplines musicales enseignées

Solfège, piano, violon, violoncelle, alto, contrebasse, flûte, flûte à bec, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cornet-trompette, cor, trombone-tuba, chant, danse, orgue, art lyrique, percussion, harpe, clavecin, histoire de la musique, écriture-composition, musique de chambre cordes, musique de chambre vent, lecture à vue cordes, bois, cuivres, et piano, ensemble instrumental cordes, ensemble instrumental et déchiffrement vent et cordes horaire aménagé, analyse et organologie, orchestre des cadets, département d'art dramatique.

En 1733, se fondait à Lille, sous les auspices du Duc de Boufflers, la Société du « *Grand Concert* » qui reçut la dénomination d'Académie de Musique. Elle avait son siège au Palais Rihour.

En 1803, le « *Grand Concert* » prenait possession de l'actuelle Salle du Conservatoire construite sur l'emplacement de l'ancienne Collégiale de Saint-Pierre, à l'angle de la Place du Concert. Tous les samedis, des fêtes musicales y étaient organisées.

En 1808, le Conseil communal « considérant qu'il est politique de conserver le goût d'un Art qui adoucit les mœurs, procure des jouissances pures et éloigne les jeunes gens d'une vie dissipée, décida la création d'une école de musique vocale et instrumentale.

L'Académie de Musique de Lille fut reconnue par arrêté préfectoral le 31 juillet 1816, et s'installa définitivement dans les Bâtiments de la Salle du Conservatoire. Dans le même temps, la musique s'organisait sur le plan départemental, Lille et Toulouse furent les premières succursales du Conservatoire de Paris.

Très vite, l'Académie prit de l'importance et en 1853 la nomination d'un Directeur devint nécessaire, Robert Lannoy, en fonction depuis 1946, Grand Prix de Rome, est le septième Directeur du Conservatoire.

Depuis sa création, le Conservatoire de Lille n'a cessé de former, outre des Gustave Charpentier et Edouard Lalo, des artistes de réputation mondiale. Beaucoup de ses anciens élèves d'Art Dramatique, d'Art Lyrique ou de Musique ont atteint la gloire internationale. Certains sont professeurs au Conservatoire de Paris, d'autres Directeurs ou professeurs de Conservatoires nationaux français.

La plupart des musiciens des Grands Orchestres professionnels (Garde Républicaine, Musique de



La classe de violons en exercice collectif.



l'Air, Opéra, Opéra-Comique, Orchestre National, Orchestre Philharmonique de Lille) et des grands orchestres étrangers tels l'Orchestre Philharmonique de Boston, sont issus de notre Conservatoire.

une vocation qui dépasse les limites de la Région

Le Nord-Pas-de-Calais est réputé pour son engouement musical... Au sein de cette grande région, le Conservatoire national de Région de Lille a pour mission de recueillir les meilleurs éléments venant des nombreuses écoles municipales de musique, et de leur donner une solide formation de musiciens ou de les préparer à l'entrée au Conservatoire national supérieur de Paris.

Mais l'audience du Conservatoire dépasse de loin le cadre de la Région Nord-Pas-de-Calais. En effet, seuls 30 % des élèves inscrits sont lillois. Les 70 % restants viennent de diverses régions de la France (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise, Ardennes, Seine, Aude, Rhône, Loire-Maritime...) et de l'étranger (Belgique, Norvège, États-Unis, Cameroun...).

une formation pluridisciplinaire de qualité

Il existe actuellement en France, 3 types d'écoles de musique contrôlées par l'État :

- Les Écoles municipales de musique agréées du 1^{er} et 2^e degré.
- Les Écoles nationales de musique communément appelées Conservatoires de musique.
- Les Conservatoires nationaux de Région.

La préparation au Baccalauréat de Technicien de la Musique (Bac F.11) est réservée aux seuls Conservatoires nationaux de Région.

Le Conservatoire de Lille comportait déjà un département traditionnel avec un enseignement musical à 2 degrés dispensés en dehors des heures scolaires à des élèves de 7 à 20 ans de tous niveaux :

- 1 degré élémentaire.
- 1 degré supérieur préparant au Prix régional de la Musique, et à l'entrée au Conservatoire national supérieur de Musique de Paris.

Depuis sa promotion en Conservatoire national de Région en 1972, le Conservatoire de Lille s'est vu adjoindre un 2^e département : « les classes à horaire aménagé » aux termes d'une convention passée

entre la Ville de Lille et les ministères de la Culture et de la Communication, et de l'Éducation.

Ce type d'enseignement nouveau est dispensé à temps plein dans 4 établissements scolaires lillois : les écoles élémentaires Lalo et Diderot, le collège Carnot et le lycée Pasteur.

un conservatoire pilote

Le Conservatoire de Lille a été le premier dans toute la France à ouvrir en 1977 un « *Département d'Art Dramatique* », c'est-à-dire une véritable école permettant une formation professionnelle complète.

Doté de locaux qui lui sont propres, d'un équipement électrique et audiovisuel complet et moderne, d'une bibliothèque et d'une discothèque fournies, le Département d'Art Dramatique compte parmi ses enseignants, des professeurs du Conservatoire national supérieur de Paris.

Diction, technique vocale et corporelle, improvisation, interprétation, mise en scène-scénographie, histoire de la littérature dramatique, escrime, telles sont les disciplines qui y sont enseignées.

Les élèves sont répartis en 3 sections :

➤ Une section « **non professionnel** » axée sur la sensibilisation de toute personne désireuse de s'initier à l'art dramatique.

➤ Une section « **professionnel** » visant par la formation des comédiens professionnels, à doter la Région, ses troupes et ses lieux d'animation en personnel de haut niveau.

➤ Une section « **spécialisation** » destinée à parfaire ou à compléter la formation des comédiens appelés à exercer des fonctions spéciales d'animateur, de régisseur, d'administrateur, etc. dans les théâtres de la Région.

un Conservatoire d'avant-garde

Compte tenu de l'engouement nouveau pour la musique et de l'accroissement des besoins en loisirs dans la région, le Conservatoire répondant ainsi au souhait des chefs d'établissements scolaires, a créé en 1977 un **nouveau département « animation »**.

Composé essentiellement d'élèves musiciens futurs professionnels répartis dans différentes formations (quatuor de cuivres, quintette à vent, ensemble de cuivres de 13 élé-

une politique municipale hardie

Tout cela est beau, mais il ne fait de doute pour personne que la culture coûte cher.

La Ville de Lille fait un effort considérable pour satisfaire la soif de culture des populations de Lille et de son agglomération, en prenant en charge des dépenses d'éducation qui devraient incomber à l'État. A titre indicatif, la part de ce dernier dans le budget de fonctionnement du Conservatoire atteint à peine 16 % en 1978.

Pourtant, consciente de l'importance de ce service public, la Ville de Lille a maintenu à un taux bas les frais d'inscription et de scolarité :

droit d'inscription : 40 F par élève

**redevance de scolarité : 55 F par élève lillois
135 F par élève non lillois**

De plus, fidèle à sa politique sociale en faveur des plus défavorisés, l'Administration municipale accorde des dégrèvements de redevance de scolarité de 50 % aux élèves lillois de condition modeste, et à chaque élève, lillois ou non, quand deux enfants au moins d'une même famille sont simultanément inscrits. Ces dégrèvements vont jusqu'à l'exonération totale pour les élèves soldats du 43^e R.I., Lillois ou non.

ments, orchestre à cordes du Lycée Pasteur) le Département d'animation donne sur invitation, des concerts dans divers établissements de la Ville (Conservatoire, Collège Jean-Macé, Lycée Faidherbe, École Diderot...) qui remportent systématiquement un grand succès.

Toujours dans le cadre des activités d'animation musicale, le grand orchestre des élèves dit « **Orchestre symphonique des Cadets du Conservatoire** » composé de 70 musiciens tous élèves, donne des concerts à Lille et dans la région (Conservatoire, Hospice Comtesse, Dunkerque, Lens, Sallaumines...).

Le Département d'animation organise également des présentations d'instruments dans les écoles primaires de la Ville en vue de susciter l'éveil musical chez les tout-petits.

Pour sa part, l'**Orchestre de chambre** est une formation réellement issue du Conservatoire : les solistes en sont professeurs et le Chef Directeur. Cette formation assure un certain nombre de concerts sous l'égide du Cercle Culturel, ainsi que des concerts éducatifs en milieu scolaire. Cet orchestre qui compte également dans ses rangs les meilleurs élèves des classes de cordes et d'instruments à vent, est un véritable tremplin, qui permet à ceux-ci d'accéder sans difficulté aux pupitres des grandes forma-

tions nationales et régionales. Plusieurs d'entre eux viennent d'être admis dans les rangs de l'Orchestre Philharmonique de Lille, après concours.

Dernier né du Conservatoire de Lille : le **Centre Régional de Formation à la Pédagogie Musicale**, qui connaît un très vif succès depuis sa création en 1974, succès qui lui a valu l'agrément du Secrétariat d'État à la Culture en 1977.

Le C.R.F.P.M. se propose de :

➤ **Préparer** les candidats aux concours centralisés de méthodes actives de solfège.

➤ **Former** les moniteurs.

➤ **Recycler** les instituteurs et éducateurs de toutes origines (initiés ou non).

Le C.R.F.P.M. organise à cet effet, des stages du 15 octobre au 15 novembre de chaque année pour 11 ateliers différents : méthodes actives, technique aux percussions, flûte à bec, musique d'ensemble, expression corporelle, technique et interprétation vocales, chorale, direction chorale, analyse musicale, présentation d'œuvres musicales, initiation au solfège, préparation aux concours centralisés de solfège.

Les séances ont lieu une fois par semaine, de 18 h à 21 h, suivant les ateliers choisis.

Le L.O.S.C. nouvelle formule

Le 29 octobre 1975, lors de l'inauguration du stade Grimonprez-Jooris, Pierre Mauroy, Député-Maire de la Ville, se tourna vers les footballeurs du L.O.S.C. et leur tint ce langage : « *Nous mettons entre vos mains un superbe outil de travail, je souhaite que vous en fassiez bon usage* ».

C'était, hélas, leur demander plus qu'ils n'en pouvaient faire. Les footballeurs du L.O.S.C. de l'époque étaient des oiseaux de passage, des mercenaires. Du club, ils se moquaient éperdument. Le L.O.S.C. était en déroute, sans âme, sans esprit de corps. Il est vrai que l'on ne maîtrise pas toujours aisément une équipe de footballeurs professionnels. La moindre erreur prend parfois des proportions insoupçonnables. Alors quand il y a beaucoup d'erreurs !...

Bref, le L.O.S.C., en dépit de toutes les médecines qui lui furent prodiguées, des multiples interventions désespérées, sombra... presque corps et biens, et descendit en Seconde Division, dix-huit mois plus tard.

Ce qui permet aux critiques de football, à l'époque, d'ironiser en écrivant : « *Le L.O.S.C. a le plus beau stade de deuxième division...* » C'était vrai...



Lille-Nantes : Augustin Laurent, Pierre Mauroy, Alain Chenard (maire de Nantes) et Bernard Derosier assistent aux grandes manœuvres !

Point n'était besoin de sortir des grandes écoles pour imaginer ce qui allait se passer : un grand coup de balai, un nettoyage intégral des écuries d'Augias.

Albert Matrau, adjoint aux Sports de la ville de Lille, et le Docteur Choquel, président de l'Office municipal des Sports, reçurent mission de mener à bien cette tâche difficile. Observateurs permanents de la Municipalité auprès du L.O.S.C., ils confièrent la direction du club à deux anciens dirigeants dont la compétence, la droiture et le bon sens avaient toujours été appréciés, lors des sombres événements qui avaient mené le L.O.S.C. à son point bas : Jacques Amyot et Roger Deschodt.

Tous deux firent un travail de romain, se privèrent de vacances pour mettre de l'ordre, réparer, recruter, mettre en place des principes diamétralement opposés à ceux qui avaient jusqu'alors été appliqués. Auprès de Charles Samoy qui s'était évertué, avec beaucoup de psychologie, à sauver ce qui était encore sain dans le domaine sportif, ils trouvèrent un appui total.

Et ils trouvèrent aussi un entraîneur : José Arribas, qui, au sortir d'une malheureuse expérience dans le guépier marseillais, apporta au L.O.S.C. la sagesse qu'il avait em-

magasinée pendant seize années, à la tête du F.C. Nantes, un club dont on peut dire qu'il a été forgé par Arribas, sur le plan sportif, s'entend.

Le miracle du L.O.S.C.

Alors se produisit ce que l'on peut vraiment appeler un miracle : ce club lillois qui, quelques mois auparavant, ne valait pas tripette, ce club que l'on croyait éteint pour longtemps, refit surface, remporta le championnat de Deuxième Division. Chaque semaine apportait son lot de surprises agréables, de couleurs qui revenaient, de spectateurs qui reprenaient goût au football, en voyant cette équipe qui luttait avec vaillance, courage.

Et dans tous les domaines, la santé du L.O.S.C. devenait resplendissante : dans le recrutement, bien dosé avec quelques anciens : Bernard, Simon, un Yougoslave, Olarevic, dont les merveilleux coups francs (qui valent bien ceux de Platini) faisaient le régal des puristes. Les finances furent redressées, les structures du club, réorganisées, les sections de supporters ranimées. Dans l'équipe, apparurent de nombreux jeunes lancés avec prudence par Arribas et son équipe de collaborateurs : Samoy, Vandamme, etc.

Remis sur rails par des hommes qui se partageaient intelligemment les tâches et dont la justesse de vues se vérifiait de jour en jour, le L.O.S.C., en douze mois, réussit le tour de force de remonter directement en Division Nationale. Et des footballeurs se révélaient : Pleimelding, Simon, Dos Santos, Olarevic... et aussi des jeunes : Dréossi, Tirloit, Delemer...

le centre de formation : un hôtel trois-étoiles

Des jeunes... C'est dans cette direction, essentiellement, que le L.O.S.C. porta ses efforts. Deux ans plus tôt, sous prétexte de pratiquer un « *professionnalisme intégral* » le club lillois s'était séparé de ses meilleurs amateurs, avait abandonné toute politique de recrutement.

C'était pure folie. Privé de sa substance, Lille devenu un club vide, sans espoir. Le L.O.S.C. 1977, dans la mesure du possible, s'efforça de réparer les dégâts. Tâche difficile, car le club avait terni son image de marque, perdu sa crédibilité auprès des formations régionales, des jeunes aussi.

Mais avec l'appui total de la Municipalité, un Centre de formation de jeunes footballeurs fut construit sous les tribunes du stade Grimonprez-Jooris. Spacieux, moderne, su-



Le L.O.S.C. : efficace, musclé,... et aimé de son public.

perbement équipé afin que des jeunes de 16 à 20 ans y trouvent les meilleures conditions d'accueil, de travail sportif, scolaire ou universitaire, ce Centre mériterait deux ou trois étoiles dans les guides d'hôtellerie. Cette année, la Direction de ce centre a été confiée à Jean Parisseaux, un éducateur et un entraîneur remarquable.

Là, s'épanouiront les footballeurs de demain du Lille O.S.C. Le processus est irréversible : la majeure partie des cadres de l'équipe lilloise sera formée dans ce centre de perfectionnement. Les meilleurs jeunes du club, ceux que le L.O.S.C. a sélectionnés dans la région... ou même dans d'autres provinces françaises. Car désormais, le renom du L.O.S.C. est tel que nombreux sont les jeunes footballeurs, de toutes les régions, qui souhaitent apprendre avec Arribas, le métier de footballeur.

1978 : la belle année

En novembre dernier, l'avant-centre lillois Pierre Pleimelding, disait : « *C'est ahurissant ce qui a été fait en un an dans ce club ! Regardez en arrière, et vous verrez !* »

Et oui... avec le renfort de trois joueurs seulement : Cabral, Bergeroo, et le jeune espoir Marsiglia, Lille

joue un rôle fort honorable en Première Division.

Arribas, toujours prudent, disait : « *Essayons d'abord de ne pas redescendre en Deuxième Division* ». Aujourd'hui, le L.O.S.C. se comporte remarquablement et pratique un football si séduisant que la moyenne de spectateurs frôle 16 000. Prudents, eux aussi, les dirigeants avaient calculé leur budget sur une moyenne « *forte* » de 12 000, et une moyenne « *faible* » de 10 000.

Chose que l'on n'avait pas connue depuis longtemps, deux joueurs lillois : Pleimelding et Simon, font partie de l'équipe nationale ; Dréossi, jeune arrière formé au club et promis à un bel avenir, est international « *Espoir* » tandis que Plancque, Depraeter, ont été ou seront sélectionnés dans l'équipe nationale « *Junior* », et que Mottez, Dréossi, Marsiglia ont été retenus dans la pré-sélection olympique.

Bref, le club lillois est passé, presque sans transition, de la plus grande détresse, de la noirceur à l'arc-en-ciel radieux. A tous les niveaux, ce club respire à présent la santé, l'espoir, l'équilibre. Financièrement, il est devenu sain, et cette relative aisance a permis aux dirigeants de calculer à long terme, en renouvelant dès à présent certains contrats de joueurs de base. Ainsi,

le club peut agir dans un climat serein, et préparer calmement son avenir.

Quel contraste avec l'époque récente où dominaient les ragots, les luttes d'influence, où tout se traitait dans le secret des antichambres ! Maintenant, le L.O.S.C. est devenu un club limpide, dominé par le sérieux et le travail.

L'autre jour, un chroniqueur friand d'inédit, de sensationnel, disait à l'entraîneur José Arribas : « *Il ne se passe jamais rien dans votre équipe ! vous jouez bien... mais on ne cesse de le dire et de le redire, vous ne changez jamais votre équipe...* »

Qui... mais à présent, au lieu de se distinguer par les scandales, par les luttes pour éviter les dernières places, le L.O.S.C. gagne des points, bâtit patiemment ce qui sera peut-être demain, après demain, une superbe équipe.

Et le L.O.S.C. conquiert des sympathies, retrouve sa masse de supporters, attirés à la fois par la qualité du football et par l'esprit qui le domine.

En 1978, Pierre Mauroy peut être satisfait : ses footballeurs ont un superbe outil de travail.

Et cette fois, ils en font bon usage !...



Pierre Mauroy et les maires de grandes villes du football visitent l'école du L.O.S.C.

1979 sera l'année des mairies de quartier !

Lors d'une récente interview, M. Pierre Mauroy a déclaré que 1979 serait l'année des mairies de quartier.

Cette déclaration annonce l'achèvement du processus d'installation des mairies annexes amorcé depuis 3 ans.

On se souvient en effet de l'inauguration de la mairie des Bois-Blancs, première du genre, suivie ensuite de l'ouverture des mairies de Fives, du Vieux-Lille et de Lille Sud, une ouverture qui, pour chacun de ces quartiers, constitua un véritable « événement ».

expérience réussie

Ces quatre mairies de quartier ont immédiatement permis à la population de disposer d'une structure décentralisée, lui délivrant presque toutes les pièces administratives et dont la proximité lui évite des déplacements parfois longs et même pénibles pour certaines personnes âgées...

Aujourd'hui, la mairie annexe est devenue la « maison du quartier », une maison pas plus grande que les autres, sans guichet, où l'on finit par connaître chacun des employés, et où chacun des employés a la possibilité de mieux appréhender les problèmes du quartier et de sa population.

En comptant la mairie de la ville associée d'Hellemmes, Lille sera bientôt « la ville aux onze mairies », ce qui est une situation unique en France !

L'objectif premier de la décentralisation aura donc été atteint : doter chaque quartier d'une antenne administrative qui fasse gagner du temps aux citoyens et permette aussi d'accentuer l'identité des « villages dans la ville ».

un nouveau style de dialogue

Plus la ville est grande, et plus ses services fonctionnent un peu comme ceux d'une « entreprise ». Chacun en trouvera la preuve dans



Un accueil personnalisé par un personnel qui est attentif à vos problèmes...

l'informatisation des services financiers, actuellement en cours à la mairie de Lille. L'ordinateur fait son entrée dans l'administration municipale comme il l'a faite depuis plus longtemps dans les entreprises privées.

Pour que la mairie n'apparaisse pas aux yeux des citoyens comme une machine disproportionnée à l'individu, les efforts de la municipalité lilloise se sont portés naturellement sur la décentralisation.

La mairie de quartier, tout en étant une antenne de la mairie centrale et donc placée sous son autorité, est animée par une petite équipe et un secrétaire, qui travaillent en étroite collaboration avec une nouvelle institution municipale : le conseil de quartier.

Ces conseils, composés de représentants du quartier, sont des organes de consultation dont la tâche est de proposer l'étude de dossiers intéressant leur secteur et de transmettre leurs avis au conseil municipal par l'intermédiaire de l' élu municipal délégué au quartier.

Actuellement, deux conseils de quartier fonctionnent à Lille-Sud et aux Bois-Blancs. Les autres seront installés dans le courant de cette année...

l'office de tourisme de Lille a trois ans



M. Bernard CROUSET, directeur
de l'Office de tourisme de Lille

Le 27 octobre s'est tenue l'assemblée générale de l'Office de tourisme de Lille, en présence de M. Pierre MAUROY, député-maire de Lille. C'était l'occasion de faire le bilan d'un organisme que les anciens lillois connaissent mieux sous le nom d'« *Amis de Lille* », et qui a vu ses structures rénovées, il y a trois ans, sur trois plans :

- La ville de Lille a passé avec lui une convention qui définit clairement ses objectifs et ses missions, et lui accorde des moyens.
- L'Office de tourisme s'est installé dans le Palais Rihour merveilleusement restauré.
- Pour poursuivre le travail accompli par M. Mignolet, le recteur Debeyre en a pris la présidence en 1975 et son équipe s'est peu à peu étoffée.



Photo P. Walet

MM. Marceau Frison, Pierre Mauroy, Guy Debeyre, et Mignolet, lors de l'assemblée générale de l'Office de tourisme.

mettre sur pied un service d'information et d'accueil, efficace, susceptible de répondre au rôle de Lille, capitale régionale.

Dans ce cadre, les services que le public lillois et régional, ainsi que les groupements, associations et entreprises peuvent en attendre, sont :

informer

Celui-ci a été organisé en collaboration avec le Centre d'information féminin (C.I.F.) et l'Association Allostop, installés depuis quelques mois au Palais Rihour.

Une équipe d'hôtesse et d'informatrices vous apportera une information personnalisée pour les services suivants, et vous orientera éventuellement vers les administrations ou organismes compétents. Les demandes peuvent également être formulées par téléphone ou par courrier.

tourisme

» Documentation sur Lille, la région Nord-Pas-de-Calais, la France et les principaux pays voisins.

» Propositions de circuits touristiques.

» Listes sur hôtels, gîtes ruraux, stages et forfaits touristiques divers.

réservation hôtelière

» Immédiate, sur place, pour l'agglomération lilloise.

» Par écrit, pour les individuels et groupes désirant se rendre à Lille.

» Sur place, pour les grandes villes faisant partie de la chaîne Accueil de France.

loisirs

» Information et dossiers sur les associations culturelles, sportives, éducatives.

» Revue de presse quotidienne.

» Mensuel culturel (crieur municipal).

» Panneaux d'affichage à la disposition des associations.

» Location de spectacles (sauf les théâtres municipaux).

vie pratique

Un fichier de 800 adresses est à votre disposition, ainsi que des dossiers particuliers concernant :

» Le secteur juridique : filiation, divorce, logement, succession, etc.

» Le secteur professionnel : formation, recyclage.

» Le secteur social : législation, prestation familiale - aide sociale.

» Le secteur enseignement : orientation des enfants.

» Nord Accueil : permanence chaque mercredi après-midi pour les nouveaux arrivants à Lille.

organiser des congrès

Lille, ville de congrès, cela peut étonner certains plus habitués aux villes méridionales, voire lointaines. Pourtant, c'est par plusieurs dizaines que se comptent les manifestations, colloques, séminaires se déroulant dans la capitale de la région Nord-Pas-de-Calais.

L'implantation géographique de la métropole, son tissu industriel et tertiaire, sa densité de population... mais aussi son rayonnement culturel justifient qu'elle attire des congrès, en particulier dans les domaines scientifique et social.

C'est pourquoi l'Office de tourisme de Lille a créé un service spécial qui vise :

» A ce que chacun de nos hôtes emporte le meilleur souvenir de la région Nord-Pas-de-Calais, grâce aux services apportés et à l'accueil reçu.

» A aider les organisateurs à la réussite de l'environnement matériel et humain propre à chaque manifestation.

Sont aussi à la disposition de tous :

» Conseils pour la réservation de salles, traiteurs, restaurants.

» Réservations hôtelières.

» Mise à la disposition d'hôtesse.

» Spectacles, animation.

» Visites guidées.

» Documentation et cadeaux.

Des prestations font naturellement l'objet d'une rémunération spéciale.

des visites guidées

Lille est classée depuis 1974 « *Ville d'Art* ». La restauration entreprise des quartiers anciens et les réalisations architecturales plus récentes justifiaient que l'Office de Tourisme propose à ceux qui travaillent à Lille,

Quelques chiffres

Les informations les plus variées ont été fournies à 28 000 visiteurs en 1978 (on est passé de 700 par mois en juin 1976 à plus de 2 600 par mois en 1978).

La croissance des appels téléphoniques est plus significative encore : 1 000 par mois à présent représentant un tiers des demandes d'informations.

Il est répondu à 2 000 lettres par an.

Le service d'information culturel a assuré la location de 73 spectacles du 1^{er} janvier au 31 août 1978.

Les visites guidées régulières de mai à octobre ont permis en 1978 à 1 400 personnes (800 en 1976) de découvrir Lille et ses environs ; tandis que 140 groupes ont bénéficié des visites à la demande.

En 1976, 7 congrès avaient bénéficié d'une assistance technique. En 1978, ce chiffre sera passé à 30.

Le service de réservations hôtelières qui fonctionne pour les individuels et les groupes aura assuré en 1978 plus de 3 000 nuitées dans la métropole lilloise.

Les manifestations les plus diverses se sont multipliées au Palais Rihour : expositions, conférences, réceptions et même théâtre et concerts : 7 en 1976 ; 24 en 1977 ; plus de 40 en 1978.

Nombre d'autres informations données ou services rendus ne peuvent faire l'objet de statistiques, en particulier les nombreux contacts avec la presse régionale et nationale.

s'y promènent ou, venus de loin s'y arrêtent, une grande variété de circuits pédestres et en car.

Qu'il s'agisse des visites régulières, trois fois par semaine de mai à octobre, ou des circuits pour groupes toute l'année dans Lille et la Région, les possibilités se sont peu à peu étoffées. Le but, dans ce domaine, est de répondre à la spécificité de chaque demande en décrivant tous les aspects de la réalité régionale, sans se limiter à l'admiration des « *vieilles pierres* ».

Ceci n'est possible que parce que de nombreuses guides de Lille sont maintenant disponibles, formées avec le concours de la Caisse nationale des monuments historiques et de la « Renaissance du Lille Ancien » ; et aussi de guides régionales formées en collaboration avec les comités départementaux de tourisme.

Les expériences de l'été 1978 de coopération avec le musée des Beaux Arts et d'intégration dans une opération « *Vacances pour ceux qui restent* » menée par la municipalité ont été une réussite et doivent être renforcées.

le concours aux manifestations lilloises et régionales

Comme l'a indiqué Pierre MAUROY au cours de l'assemblée générale, « *la promotion de Lille passe par le fait culturel* ». C'est pourquoi, l'Office de tourisme a participé, à des degrés divers, à la réalisation d'opérations de relations publiques et d'actions culturelles. Citons les principales :

- 1976 : ● Semaine R.T.L. à Lille
- Enquête du « *Monde* » sur le Nord-Pas-de-Calais
- Coordination de « *l'Automne Régional* »
- 1977 : ● Année des traditions vivantes (Office culturel régional)
- Carnaval de Lille
- Fête de la Brocante
- Opération France-Inter dans le Nord-Pas-de-Calais
- Festival de Lille
- 1978 : ● Heures médiévales de Lille (Office municipal de la culture)
- Carnaval de Lille
- Salon *Tertia*, à *Mercure*.

Certaines de ces manifestations qui ont une périodicité annuelle sont maintenant lancées : Fête d'automne, Carnaval, Festival de Lille. Des structures adéquates en assurent donc désormais la charge. Le rôle de l'Office de tourisme doit devenir, dans ce cadre, celui de la diffusion de la publicité, de leur promotion à l'extérieur.

les objectifs pour 1979-1980

Les tâches prioritaires auxquelles l'Office de tourisme doit faire face ont été clairement définies par l'Assemblée générale et Pierre MAUROY :

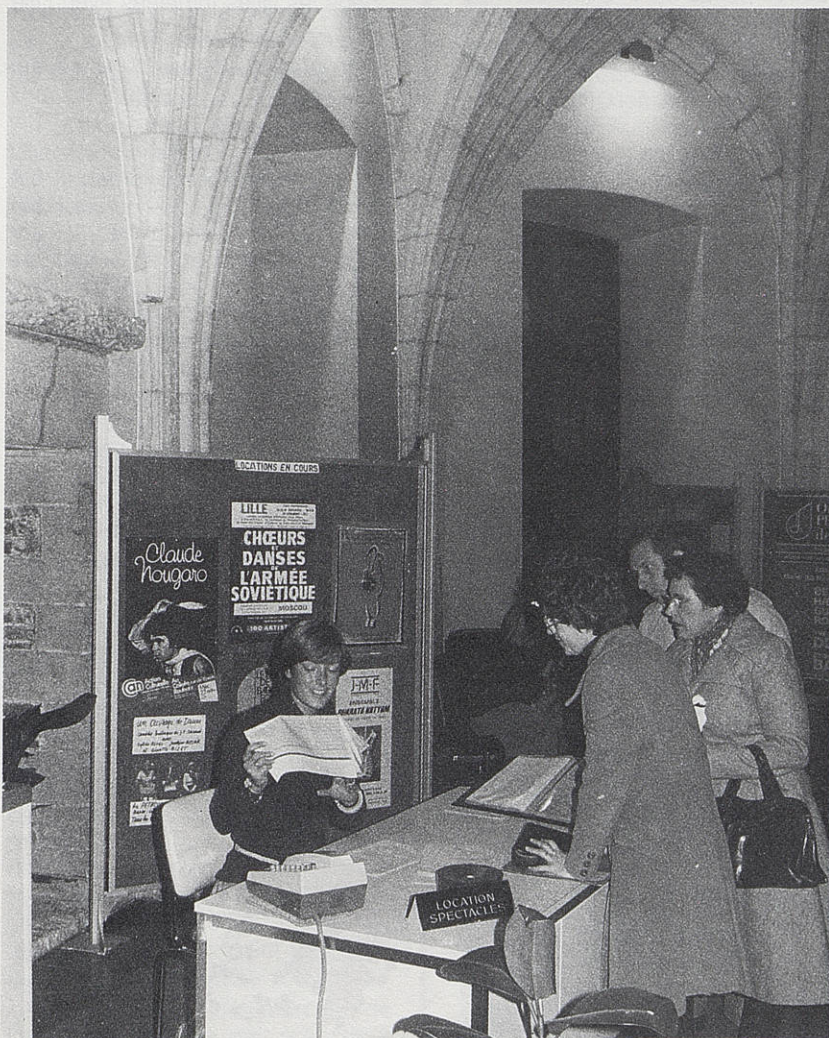
1. Disposer d'un centre d'information qui présente un large éventail de possibilités dans le renseignement sur la vie pratique, les loisirs, la vie culturelle, les problèmes sociaux.

2. Améliorer les outils de diffusion culturelle, notamment en matière de presse et d'édition.

3. Réfléchir sur l'évolution ou la mise en place des équipements propres à faire évoluer la fréquentation de la métropole lilloise ou qui auront des retombées importantes pour son activité.

En particulier, le maire de Lille a indiqué :

« *Nous voulons et nous pouvons, sur le plan touristique et culturel, donner une autre image de Lille. La métropole régionale deviendra réalité lorsque des équipements tels que l'ensemble du Nouveau Siècle au cœur de Lille et son auditorium volontairement polyvalent, seront construits, ce qui est en train de se faire.* »



les heures d'ouverture

Du lundi au samedi, de 10 h à 12 h 30, et de 14 h à 19 h.

Le dimanche, du 15 mai au 15 octobre, de 14 h 30 à 18 h.

concours « Lille et l'Europe »

organisé par la ville de Lille,
avec le concours de l'Office du Tourisme de Lille

Au sein de l'Europe du Nord-Ouest, la région du Nord occupe à la fois une position de carrefour et de contact. Lille, ville frontière, se trouve à moins de 350 km de six capitales européennes. Son rayonnement tant économique que culturel, ses fonctions, sa place dans le réseau de communications, lui ont conféré à travers l'histoire une vocation naturellement européenne.

Afin de sensibiliser les jeunes lillois, scolaires et étudiants à cette réalité, la ville de Lille organise un grand concours d'affiches sur le thème : « Lille et l'Europe ». Ce thème pourra être traité sous tous ses aspects : activités économiques, culturelles, histoire, géographie, etc.

Ce concours, qui se déroule jusqu'au 10 avril 1979, se verra doté de nombreux prix offerts par la ville de Lille, dont plusieurs voyages dans les villes jumelées avec notre cité.

RÈGLEMENT

Article 1

Le concours est ouvert aux élèves des classes primaires et secondaires des établissements de Lille (à partir de 8 ans), aux étudiants des universités de Lille, ainsi qu'aux établissements d'enseignement supérieur de Lille.

Article 2

Les œuvres devront nécessairement se rapporter au sujet et donc faire mention de Lille. Diverses techniques pourront être utilisées, notamment : le dessin, la peinture, la calligraphie, la photographie ou un montage utilisant l'une et l'autre de ces techniques.

Article 3

Les œuvres devront être adressées à la mairie de Lille, Délégation générale au Développement, 59033 Lille Cedex, ou à l'Office du Tou-

risme, Palais Rihour à Lille, avant le 10 avril 1979, délai de rigueur.

Article 4

Les concurrents devront mentionner, au dos de leur œuvre, leurs nom et adresse. Celle-ci devra nécessairement avoir les dimensions suivantes : 60 x 40 cm.

Article 5

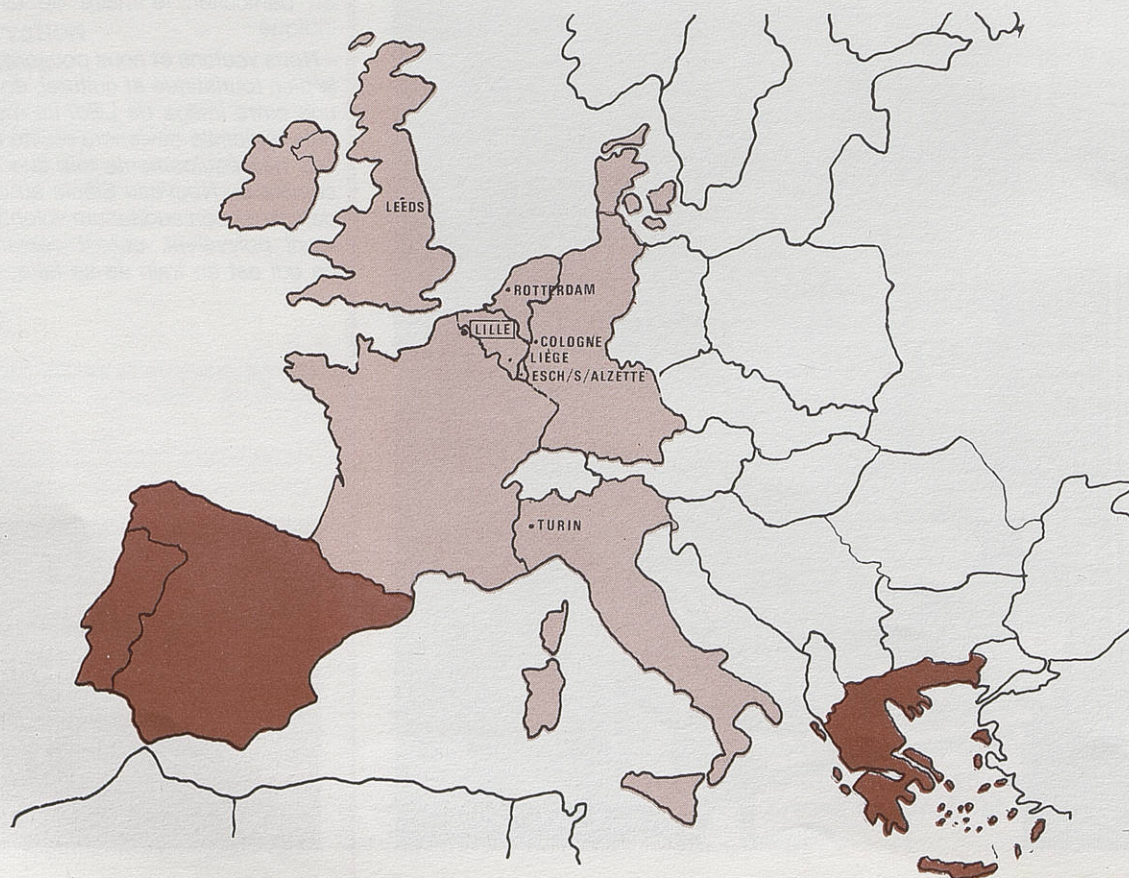
Un jury, présidé par le maire de Lille, sélectionnera les meilleures œuvres qui deviendront propriété de la ville de Lille et qui pourront être exploitées par celle-ci sans contribution financière ou matérielle.

Article 6

Le concours sera doté de plusieurs prix, consistant en des voyages dans les villes jumelées avec Lille.

Article 7

Le fait de concourir implique l'acceptation du règlement.



la première conférence municipale de l'emploi

Le 11 décembre dernier s'est réunie la première **conférence municipale de l'emploi**, sous la présidence de Pierre Mauroy.

Les différents groupes politiques y étaient représentés par Denise Cacheux, Pierre Bertrand et Pierre Windels (socialistes), Claude Cateson (radical de gauche), J.-Raymond Degréve (communiste). Aux élus municipaux s'étaient joints les délégués syndicaux des entreprises Le Blan (C.G.C. et C.F.D.T.), Tudor (F.O., C.G.C., C.F.D.T.), Berry (C.G.C.), ainsi que les représentants des unions locales C.F.D.T. et C.G.C., et de la délégation générale au développement de la ville de Lille.

Cette conférence de l'emploi, qui se réunira au moins une fois par trimestre, a permis aux participants de dresser un tableau de la situation de l'emploi à Lille.

Fin octobre, les agences locales de Lille et d'Hellemmes ont enregistré **9 262 demandes d'emploi non satisfaites**, soit une augmentation de 6,6 % par rapport au mois de septembre, et de 50 % par rapport à avril 1978... Pourtant, la tendance actuelle semblerait être à la décélération des demandes d'emploi non satisfaites, puisque l'augmentation du chômage est passée de 11 % entre août et septembre, à 6,6 % entre septembre et octobre. Une bien maigre consolation...

20 000 heures de travail pour les ateliers S.N.C.F. d'Hellemmes

Mais au milieu de la débandade économique et de la crise qui s'amplifie, Pierre Mauroy a communiqué une nouvelle positive. En effet, la modernisation du matériel ferroviaire régional, que permet actuellement le Transport collectif régional, aura des répercussions heureuses, puisque c'est aux ateliers d'Hellemmes que seront entretenues les nouvelles voitures S.N.C.F. Cela représente 20 000 heures de travail, ce qui n'est guère négligeable dans la conjoncture actuelle.

Les participants à la conférence de l'emploi ont d'autre part procédé à

un tour d'horizon des entreprises lilloises en difficultés :

➤ Chez **Le Blan**, la détérioration de la situation est considérable. La raison invoquée par la direction est la concurrence grandissante du Tiers-Monde et de la Grèce sur les marchés internationaux. Pour les délégués syndicaux, cette raison peut expliquer une certaine baisse d'activité, mais pas les mesures de licenciements dont l'importance correspondrait davantage à une restructuration du capital.

➤ Chez **Berry**, le dépôt de bilan effectué le 8 décembre dernier implique 180 licenciements, 180 drames supplémentaires...

➤ Quant à l'entreprise **Tudor**, l'annonce de prochains licenciements s'est révélée alarmiste et fautive. Certes l'entreprise a connu récemment une réduction d'horaires, mais aujourd'hui, les activités reprennent et la direction procède à des dizaines d'embauches.

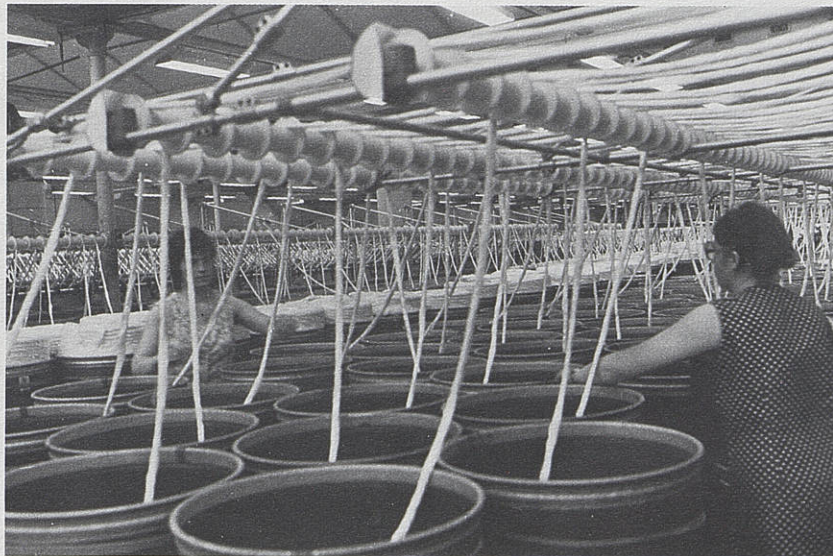
la délégation générale au développement : un outil précieux

Pierre Mauroy s'est félicité de l'efficacité de la nouvelle structure municipale, la délégation générale au développement, qui suit jour après jour la situation économique lilloise.

et constitue un interlocuteur municipal de choix pour les organisations socio-professionnelles et les chefs d'entreprises de la ville.

La délégation générale au développement a en effet pour rôle essentiel d'analyser le tissu économique lillois, et de monter des opérations favorisant le maintien des activités industrielles et la diversification des activités tertiaires.

Une prochaine conférence de l'emploi est prévue pour le printemps.





FESTIVAL DE LILLE : un succès fou ! fou !

75.426 spectateurs, 380 articles de presse, 5 enregistrements publics, plus de 140 flashes et émissions radio et télé... Des chiffres qui expriment l'impact du Festival de Lille dans la vie culturelle nationale. Les 66 spectacles, concentrés sur moins de deux mois, ont composé un feu d'artifice, un « *jaillissement de son et de lumière* » jamais vus dans la capitale des Flandres.

La fête est terminée, l'heure est maintenant aux bilans. Positifs sur toute la ligne, tant l'intensité du Festival a été forte, le public nombreux, et la qualité remarquable.

Le Festival de Lille, qui vient renforcer la réputation culturelle de notre ville en créant une véritable « *fièvre* », s'intégrera davantage encore à la vie culturelle lilloise quand il

sera limité à un mois, et accompagné d'un « avant- » et d'un « après-festival ».

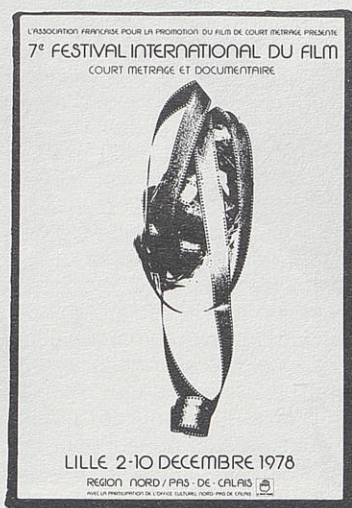
Cette nouvelle « *formule* » permettra d'étaler dans le temps les nombreux spectacles, et donc d'attirer encore plus de spectateurs.

L'organisation du Festival était assurée par une équipe particulièrement efficace, composée de Jacquie Buffin, conseiller municipal délégué au Festival, Maurice Fleuret, directeur artistique, Raymonde Dequeker, Anne-Carole Baillot, Jacqueline Brochen, Michèle Matrau et Valérie Motte. Efficaces et toujours souriants, même dans les moments délicats, c'est bien à eux que doit revenir le mérite de la parfaite organisation du 7^e Festival de Lille !

Un grand moment du Festival 1978 : l'orchestre régional au Palais des Sports, le 7 novembre.



un festival international pour défendre le court-métrage



Le 7^e festival international du court-métrage et du film documentaire est venu faire monter un peu plus, pendant dix jours, la « *fièvre culturelle* » née du festival de musique.

10 000 spectateurs, 350 professionnels, cinéastes, auteurs, techniciens, journalistes, de nombreuses délégations étrangères, ont pu apprécier près de 200 films, dont 140 étaient en compétition, et qui composaient un panorama complet de la production 1978 de 40 pays.

Le choix de ces films avait été particulièrement soigné, bien que les films de détente aient été quelque peu oubliés. Un Festival « *sérieux* » donc, mais qui a enthousiasmé.

La version 1978 de ce Festival, qui se déroulait pour la seconde année consécutive à Lille, a été marquée par un bond de la décentralisation, puisque 12 villes ont accueilli le Festival, contre 8 en 1977.

L'existence d'un tel festival représente un atout considérable pour ceux qui se battent pour la renaissance du court-métrage dans les salles de cinéma. C'est là un travail de longue haleine, car dans la plupart des salles et même dans les ciné-clubs le court-métrage est allègrement « *boycotté* ».

Le 8^e Festival aura lieu à Lille en septembre. C'est en 1980 qu'il prendra sa date de croisière : il se tiendra au printemps.



avec le 3^e âge, pendant les fêtes

Les fêtes de Noël et du Nouvel An sont toujours l'occasion, pour la municipalité et pour beaucoup d'associations, de manifester aux aînés la solidarité et la reconnaissance de toute la ville.

Comme chaque année M. Pierre Mauroy, député-maire de Lille, M. Bernard Mollet, adjoint au maire de Lille chargé des problèmes du 3^e Age, M. Pierre Derceux, secrétaire général du bureau d'Aide sociale, entourés de nombreux Conseillers municipaux, ont procédé à une distribution de colis aux personnes âgées secourues par le bureau d'Aide sociale.

Plus de 4 000 colis – composés de : 2 paquets de café, 1 litre d'huile, 1 boîte de coq au vin, 1 bouteille de vin et de nombreuses friandises ont ainsi été offerts à ceux qui, du fait d'une retraite insuffisante ou d'un état de santé déficient, connaissent de grandes difficultés.



La veille de Noël, une délégation municipale a rendu visite aux pensionnaires des hospices. Le député-maire devait rappeler, une fois de plus, la volonté de la municipalité de faire disparaître les hospices, en les remplaçant par des hôpitaux et centre de soins pour les personnes âgées malades, quant aux bien-portantes, la ville s'engageait à les accueillir dans des maisons de retraite construites dans tous les quartiers, ou à les maintenir dans leur domicile personnel grâce à une politique d'accompagnement social.

Mais, cette année, les membres de la Commission municipale du 3^e âge avaient voulu innover en remplaçant la traditionnelle visite qu'ils faisaient dans les 25 foyers gérés par le B.A.S. par une grande fête organisée en faveur des membres de ces foyers... Ceux-ci furent amenés en cars à la Foire Internationale où ils « tirèrent les Rois » au cours d'un délicieux goûter, durant lequel un groupe d'artistes des Théâtres municipaux se produisirent pour la plus grande joie de tous. C'est près de 1 200 personnes âgées qui, malgré le mauvais temps, avaient répondu à cette invitation. Une ambiance extraordinaire régnait dans la grande salle du restaurant, et la fête s'est prolongée jusque plus de 19 h. Les cars ont reconduit les personnes âgées dans les quartiers et chacun oubliant le froid de l'hiver est rentré chez soi avec bien chaud au cœur.



Lille sous la neige : un souvenir...

Lille a failli devenir une grande station de sports d'hiver quand au cours de la première nuit de l'année 1979, la neige est tombée à gros flocons sur la ville. Pendant plusieurs jours la vie économique fut paralysée, tant les routes étaient impraticables pour entrer ou sortir de Lille. Beaucoup de travailleurs, d'écoliers, d'étudiants ont pu bénéficier malgré eux de quelques jours de vacances supplémentaires !

Tout le monde fut surpris par le caractère soudain de ces intempéries et bien des réveillons tombèrent à l'eau...

Mais dès 4 h 30 dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, les services du nettoyage étaient mobilisés : 32 ouvriers entamèrent les opérations de déglacage des voies prioritaires (soit 100 km de chaussée), et le lendemain les préposés au nettoyage dégagèrent les arrêts de bus, les passages cloutés du centre-ville, et les carrefours.

600 tonnes de sel !

Après avoir loué du matériel supplémentaire auprès d'entreprises spécialisées, la direction des services techniques mobilisait tous ses agents dès le 2 janvier. Tous les jours suivants, de 4 h 30 à 20 h, des équipes se relayaient pour le déblaiement des voies prioritaires, des autoponts et des « points névralgiques ».

En 6 jours, les stocks de sel étaient épuisés : les 600 tonnes utilisées représentent la consommation totale des trois dernières années !

300 000 m³ de neige sur la ville...

Les services techniques de la ville ont estimé à 300 000 m³ la quantité de neige tombée sur la ville, soit une épaisseur de 25 cm sur une longueur de 200 km de chaussée de 6 m de large. Les enlever et les déverser dans la Deûle aurait été une opération impossible, étant donné l'importance des moyens qui

auraient dû être mis en œuvre et leur coût.

Dès le 6 janvier, 37 équipes de 3 à 5 agents étaient constituées et réparties dans les quartiers. Leur mission : dégager les avaloires d'égout et les passages cloutés.

La plupart des plaintes reçues portent sur le non-dégagement des trottoirs. Mais il faut savoir que le déneigement de cette partie du domaine public incombe légalement aux riverains... Ce qui n'a pas empêché les services techniques de répondre au coup par coup aux réclamations.

des dispositions pour l'avenir

Malgré tous ces efforts, les résultats n'ont pas été très satisfaisants. La durée des intempéries, la température exceptionnellement basse exigeaient des moyens dont nous ne disposons pas habituellement. Il faut savoir par exemple que le sel n'agit plus quand le thermomètre descend

lille-actualités



en dessous de - 10°

C'est pourquoi, en prévision d'autres hivers aussi rigoureux, les services municipaux vont prendre les dispositions suivantes :

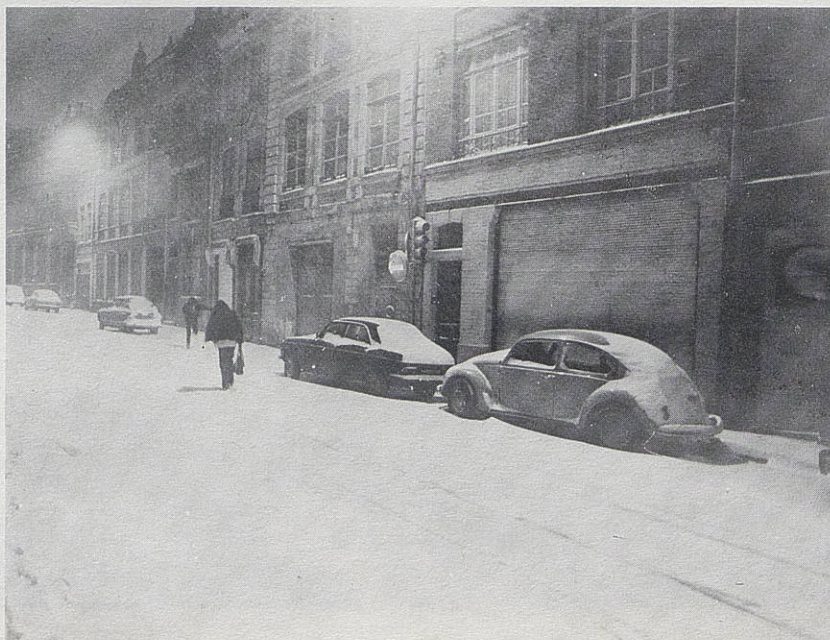
Stocker, dès le printemps prochain, 1 500 tonnes de chlorure de sodium, et 300 tonnes de chlorure de calcium, produits indispensables pour les opérations de déglacage par température inférieure à - 10°.

Stocker 600 tonnes de sable.

Compléter l'équipement de service de nettoyage par une cuve à saumure, pour permettre aux laveuses de participer aux travaux de déglacage.

Réviser les dispositions concernant le nettoyage des trottoirs et des fils d'eau par temps de neige ou de gel : les riverains seront toujours tenus de remplir leurs obligations, mais les modalités d'application tiendront compte de l'évolution des techniques.

...Et le général hiver trouvera alors à qui parler.



les associations face aux pouvoirs

Les 19 et 20 janvier, l'Association de Développement des Associations de Progrès (la D.A.P.) a tenu son colloque national à Lille dans la Maison de l'Éducation permanente.

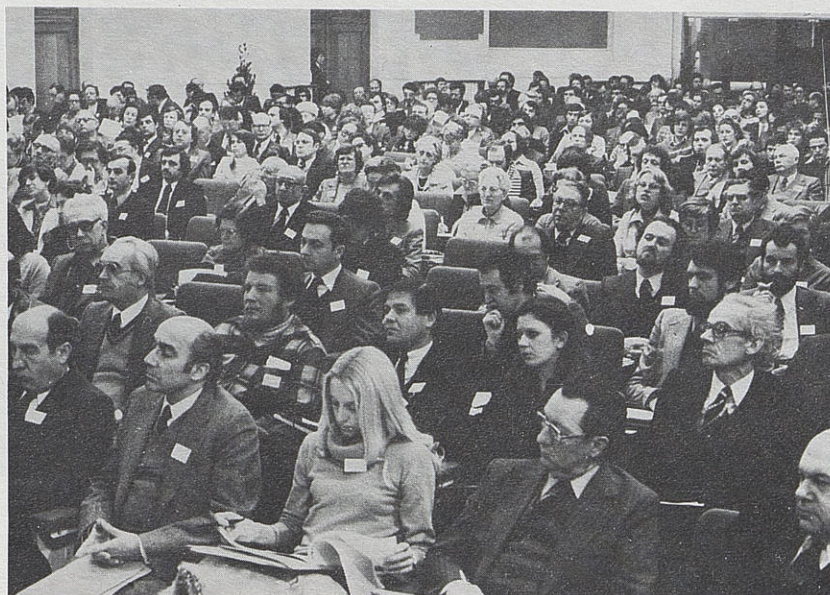
400 représentants du Mouvement Associatif français dans toute sa diversité, ont étudié les rapports des Associations avec les pouvoirs, c'est-à-dire avec les administrations, les collectivités et les médias.

Comme l'a affirmé le Président Bloch-Lainé, « *Les Associations doivent prendre du pouvoir sans prendre le pouvoir : du pouvoir d'initiative, d'exécution, ou de contrôle, pouvoirs nouveaux qui n'ont pas le pouvoir de décision de l'État et des communes* ».

En effet, comme l'affirmait M. Pierre Mauroy, député-maire de Lille, en ouvrant ce colloque, « *les associations ont pour but de tisser les liens entre les citoyens et les administrations, d'animer les élus. Écoles de la démocratie, elles permettent la diffusion des responsabilités dans le corps social, prennent en charge les besoins de responsabilités des citoyens. Elles sont un élément essentiel de la décentralisation des pouvoirs dont on parle tant.* »

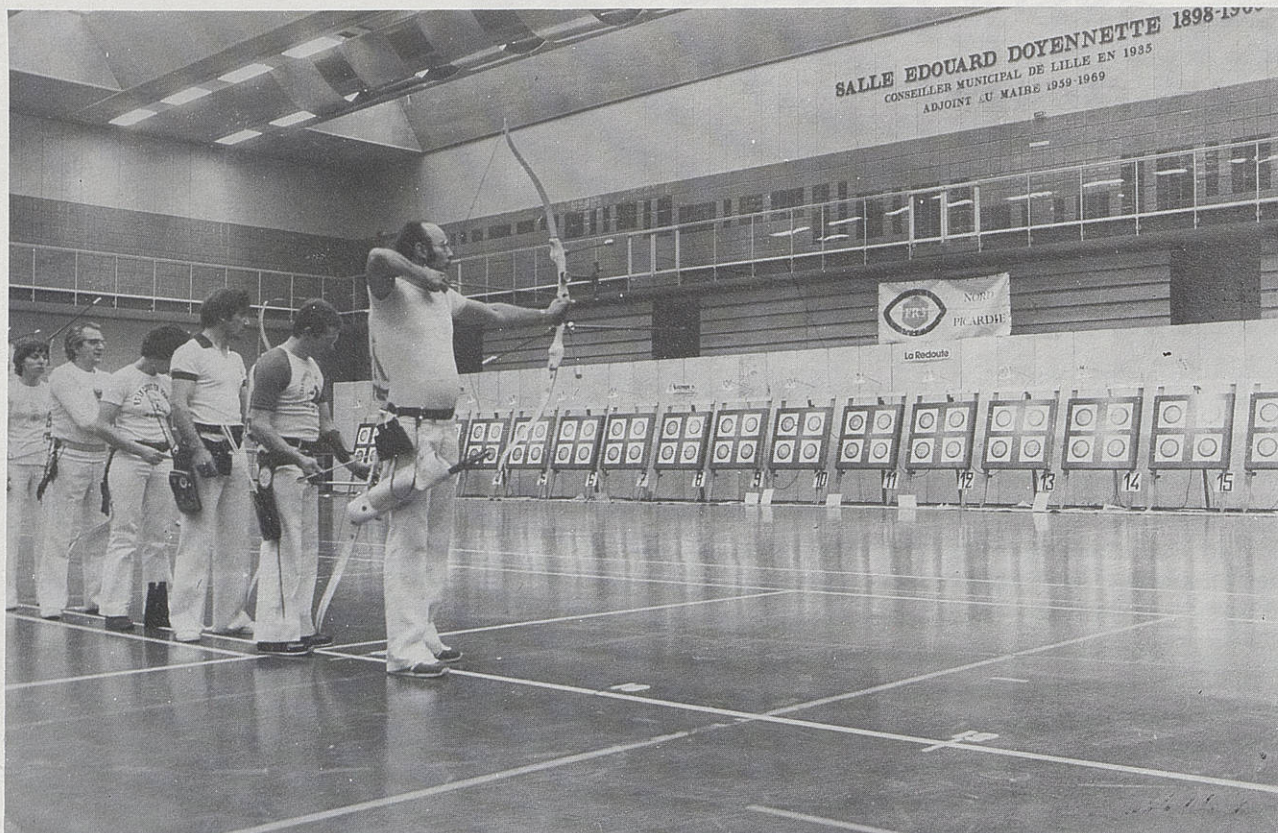
Cette conception, approuvée par la très grande majorité des participants, implique un certain nombre d'exigences sur le plan des structures comme sur celui du financement.

C'est dans cette perspective que la D.A.P. souhaite que se constituent dans les deux assemblées des inter-groupes s'intéressant au mouvement associatif. Ceux-ci pourraient étudier les « *revendications* » des associations : amélioration du régime fiscal des dons ; réduction de la taxe sur les salaires ; régime fiscal et postal ; modification du statut des associations internationales en France ; création de maisons des associations ; facilités données aux volontaires ; passation de contrats d'innovation...



Par ailleurs, la D.A.P. étudiera de nouvelles formules statutaires pour une meilleure définition des associations.

Ce projet fut déjà présenté à M. Alain Poher, président du Sénat, qui assistait aux conclusions du colloque.



Lille, capitale du tir à l'arc

Lille a été pendant deux jours la capitale du tir à l'arc, à l'initiative de la ligue des Flandres et de la compagnie d'arc Jeanne-Maillotte.

Ces championnats de France ont réuni 80 seniors et 50 jeunes concurrents dans la salle Kennedy, sans remplir totalement les gradins du palais des sports, les spectateurs se sont passionnés pour ce sport, qui remonte à la nuit des temps (ou presque !) et qui connaît dans notre région un engouement particulier.

C'est d'ailleurs une jeune lycéenne de Villeneuve-d'Ascq, Isabelle Huet, 16 ans, qui a décroché le titre de première cadette du critérium des jeunes.

Association « Accueil » 98, rue de Tourcoing, Wasquehal

L'Association « Accueil » met en rapport des familles ou des personnes qui acceptent d'inviter chez elles pour le week-end, une fois de temps en temps, un handicapé mental enfant ou adulte, afin de permettre à ses parents de reprendre haleine ou de se consacrer à leurs autres enfants ; afin de donner à la personne handicapée l'occasion d'être accueillie dans une famille autre que la sienne.

Il n'est pas nécessaire pour être accueillant d'avoir des connaissances pédagogiques particulières. Des contacts sont pris avant le premier accueil avec la famille de l'invité afin de connaître ses goûts, ses habitudes, ses particularités.

Ce courant de sympathie et de solidarité est un très grand réconfort pour les familles handicapées si souvent isolées, sans relation et sans amis à cause du handicap de leur enfant.

Si vous acceptez d'être « accueillant », faites-vous connaître en écrivant ou en téléphonant au 70.32.23 au siège de l'Association « Accueil » 98, rue de Tourcoing à Wasquehal (59290).



une exposition du centre culturel suédois

Le hall de l'hôtel de ville a accueilli une exposition d'art contemporain suédois, montrant ainsi une nouvelle fois, sa vocation culturelle.

Pierre Mauroy, député-maire de Lille, a inauguré cette exposition en compagnie de son excellence l'ambassadeur de Suède, M. Sverker Astrom, de passage dans notre ville :

Les œuvres très diverses exposées sont toutes l'expression de l'art contemporain suédois qui s'est complètement renouvelé depuis 1968.

Il s'est en particulier, ouvert à la réalité.

Ces artistes suédois viennent d'horizons différents mais, ont tous en commun une nouvelle vision du monde, une nouvelle attitude face à la réalité. On peut parler à cet égard, d'un dépassement du surréalisme.

Devant la situation mondiale souvent dramatique et l'absurdité grandissante de l'existence, cette nouvelle



Pierre Mauroy, Marceau Frison, premier adjoint au maire, visite l'exposition suédoise avec l'ambassadeur de Suède.

génération d'artistes s'efforce d'aller vers une nouvelle forme plus incarnée de « *naturalisme métaphysique* ».

On a baptisé cette recherche avec sa forme plus humaine, plus proche

de la nature que le surréalisme, du nom de « *surnaturalisme* ».

C'est ainsi, que nous avons pu admirer les œuvres des principaux peintres suédois comme Thelander, Hans Viksten, Ever Lundquist, et les peintres du groupe de Halmstadt.

Lille-Kharkov, Kharkov-Lille

Tandis que 38 Lillois étaient accueillis à Kharkov, ville jumelée avec Lille, pour un séjour d'une semaine, 38 Kharkoviens ont été les hôtes de Lille du 11 au 17 février.

Organisé par l'association France-U.R.S.S., cet échange était le premier d'une telle importance.

Visite de « La Pie qui chante » à Wattignies, rencontre avec des responsables d'associations sportives et culturelles, visite du Palais des Beaux-Arts et de la ville, concert d'orgue et de trompette en l'église Saint-Etienne, visite de l'Assemblée Nationale en compagnie de Pierre Mauroy, déplacements à Roubaix et Denain... Le programme était chargé pour ces visiteurs venus du froid (les Lillois ont dû supporter une température de -30° à Kharkov !).



LE JUMELAGE LILLE / SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL : pour un nouvel ordre culturel et économique mondial

Lille et Saint-Louis du Sénégal se sont jumelées le 28 novembre dernier. Les Lillois ont pu suivre, dans la presse locale, les diverses manifestations culturelles et officielles organisées à cette occasion. Pendant la semaine qui a précédé les cérémonies officielles, une importante délégation du conseil municipal de Saint-Louis a découvert notre ville, son activité économique et commerciale, ses richesses culturelles, son animation, et son sens de l'accueil.

Au cours de la matinée du 28 novembre, précédant la signature du serment de jumelage, M. Léopold Sédar Senghor prononça une conférence, devant plus de 500 personnes, à propos du « *Nouvel ordre culturel mondial* », dont il est l'ardent porte-parole.

Pour le président Senghor le nouvel ordre économique mondial, et les nouveaux rapports entre le Nord et le Sud de la planète – entre pays industrialisés et pays en voie de développement – doivent être replacés dans un contexte plus large : celui de la compréhension entre les diverses civilisations et donc entre les cultures, et celui de l'instauration nécessaire d'un nouvel ordre culturel mondial.

« *Il n'y aura point de nouvel ordre économique international tant qu'il n'y aura pas eu, auparavant, un nouvel ordre culturel mondial : du moins, tant que les nations de l'Euramérique, ceux de l'Est comme de l'Ouest, n'auront pas admis la nécessité d'une nouvelle révolution culturelle, qui soit plus radicale que celle de la Renaissance* », devait expliquer le président Senghor au cours de sa conférence.

Le jumelage Lille/Saint-Louis du Sénégal se veut à ce titre exemplaire : il contribuera au rapprochement de deux peuples et à la compréhension mutuelle de leurs cultures.

Les échanges qui vont s'établir entre les deux villes, sur le plan culturel, associatif, sportif, concrétisent cette volonté de coopérer pour l'instauration d'un nouvel ordre mondial culturel et économique.



Un moment chaleureux de la visite du Président Léopold Sédar Senghor : l'échange des cadeaux...



Léopold Sédar Senghor rencontre Augustin Laurent, maire honoraire de Lille.



